

Appel à candidature – Résidence artistique FAN 2026

Le FAN a pour vocation de soutenir la création artistique contemporaine et d'accompagner les artistes dans le développement de leur pratique. Cette résidence s'adresse aux artistes du Grand Ouest – comprenant la Bretagne, les Pays de la Loire, et la Nouvelle-Aquitaine qui souhaitent bénéficier d'un cadre propice à la recherche, à l'expérimentation et au dialogue avec les acteurs professionnels de l'art contemporain.

Objectifs de la résidence

Cette résidence constitue une véritable opportunité pour les artistes souhaitant consolider leur parcours professionnel et développer leur pratique dans un cadre stimulant et reconnu.

La résidence FAN permet à l'artiste sélectionné :

- de poursuivre ou d'initier un projet artistique dans un atelier adapté,
- de bénéficier d'une allocation financière et du financement des matériaux,
- de se connecter avec le réseau professionnel de l'art contemporain à Nantes et au-delà,

Domaines artistiques

La résidence est ouverte aux artistes travaillant dans les arts visuels.

Durée et lieu de la résidence

- 3 mois, à partir du 1er septembre 2026
- Résidence dans un atelier dédié situé à Nantes et sa métropole, offrant un espace de travail adapté aux besoins de l'artiste
- Hébergement à la charge de l'artiste

Soutien financier et matériel

Le FAN met à disposition de l'artiste sélectionné :

- Une allocation mensuelle de 1 000 €,
- Le financement des matériaux nécessaires au projet,
- Un atelier de travail et de recherche artistique.

Conditions de participation

La résidence s'adresse aux artistes ayant une démarche professionnelle avérée, attestée notamment par :

- un SIRET ou équivalent,

- des expériences de production ou d'exposition,
- un engagement sérieux dans le développement de leur pratique artistique.

L'artiste sélectionné n'a aucune obligation de résultat : le FAN privilégie la recherche, l'expérimentation et la qualité de la démarche artistique. La résidence est financée exclusivement par des fonds privés, garantissant autonomie et liberté de création.

Jury de sélection

Le jury du FAN est composé de professionnels du secteur de l'art :

- Sophie Lévy, Directrice générale du Voyage à Nantes
- Franck Moinel, Directeur de la galerie Le Triphasé
- Elisabeth Givres, Directrice de la galerie Gaia
- Me Juliette Jourdan, Commissaire-priseur
- Clément Laigle, artiste en résidence en 2025

Le jury évaluera les candidatures sur la qualité artistique du projet, la cohérence de la démarche et l'engagement professionnel de l'artiste.

Calendrier:

- Clôture des candidatures : 9 mars 2026
- Annonce des résultats : après délibération du jury

Candidature et informations:

www.lefan.fr / instagram : @le_fan_residence

Formulaire d'inscription : <https://forms.gle/6yAyPr1b2jVX1Ubu5>

contact mail: residencelefan@gmail.com